



Direction générale
des services

Olonzac, le 14/03/2022

Arrêté du Président

DGA Aménagement du territoire
Pôle des Routes et des Mobilités
Agence Vignobles d'Ouest
24 route d'Oupia
34210 Olonzac
Téléphone. 04 67 67 84 60

Affaire suivie par Laurent Combes
Références AC-

Objet : DGA AT – restriction de circulation – RD 14 – Roquebrun

Le président du Conseil départemental de l'Hérault,

Vu l'article L 3221-4 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la route et notamment le livre 4 ;

Vu le code de la voirie routière ;

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, livre 1, 8^{ème} partie : signalisation temporaire approuvée par arrêté interministériel ;

Vu le règlement de voirie départemental ;

Vu l'arrêté de M. le président du conseil départemental de l'Hérault portant délégation de signature ;

Vu la demande de l'agence Vignobles d'Ouest en date du 14/03/2022, qui va effectuer une mise en sécurité de la voie suite à un éboulement sur la RD14 pour le compte du CD34 ;

Considérant l'obligation de réglementer la circulation pour la sécurité des usagers et des ouvriers,

Arrête

Article 1:

La circulation de tous les véhicules sur la RD 14 du PR 42+000 au PR 43+000 sur la commune de Roquebrun, du 14/03/2022 au 14/03/2023 24/24h, sera réglementée conformément aux dispositions suivantes :

- réduction de vitesse (50km/h) B14 et rétrécissement de chaussée AK3.

Article 2:

La signalisation routière réglementaire sera conforme à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (LIVRE 1-8° partie).
Cette signalisation sera mise en place et entretenue 24/24, 7J/7J par l'agence technique Vignobles d'Ouest.

Article 3:

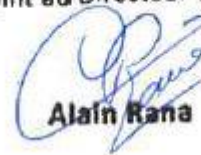
Cet arrêté devra être affiché au droit du chantier par l'entreprise chargée des travaux.

Article 4:

Monsieur le Directeur de l'agence technique départementale Vignobles d'Ouest est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour le Président du conseil départemental
Et par délégation
L'adjoint au Directeur de l'agence technique
départementale Vignobles d'Ouest

L'Adjoint au Directeur d'Agence



Alain Rana

Ampliation
Monsieur le Maire de Roquebrun
EDSR 34,
Hérault Transports,
CODIS 34,
CE St Chinian
Service Exploitation CD34